

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**ANNEE 2015 - NUMERO 186 DU 5 AOUT 2015** 

# **TABLE DES MATIERES**

# **ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD**

Arrêté portant autorisation exceptionnelle de circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes affectés au transport routier de marchandises pour la période du samedi 8 août 2015 à 7h00 au dimanche 9 août 2015 à 22h00

#### **SECRETARIAT GENERAL**

# DII - DIRECTION DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION

Arrêté préfectoral du 4 août 2015 portant habilitation d'agents à demander au directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides la communication de documents d'état civil ou de voyage

#### DDCS - DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

Arrêté portant nomination des médecins agréés pour la fonction publique

#### DDTM - DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Avenant à la décision N° 68/2015 portant mesure temporaire de restriction de navigation

#### **SOUS-PRÉFECTURE DE VALENCIENNES**

Arrêté portant fixation de l'indemnité à verser par la Commune de HORDAIN à Monsieur Philippe MOINE Professeur des écoles



# PRÉFET DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE NORD

Arrêté portant autorisation exceptionnelle de circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes affectés au transport routier de marchandises pour la période du samedi 8 août 2015 à 7h00 au dimanche 9 août 2015 à 22h00

Le Préfet de zone de défense et de sécurité Nord Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais Préfet du Nord Officier de l'ordre national de la Légion d'Honneur Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2215-1;

Vu le code de la Défense ;

Vu le code pénal;

Vu le code de la route, et notamment ses articles R.411-5,R411-8 et R411-18;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le code de la voirie routière :

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2006-304 du 16 mars 2006 portant création et organisation des Directions Interdépartementales des Routes ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Jean-François Cordet, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

Vu l'arrêté interministériel du 10 janvier 1974 modifié relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de matières dangereuses ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif aux transports de matières dangereuses par voies terrestres ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2014 relatif aux interdictions complémentaires de circulation des véhicules de transport de marchandises pour 2015 ;

Vu l'arrêté interministériel du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes ;

Considérant que le trafic transmanche depuis le port de Calais et le tunnel sous la Manche est fortement perturbé depuis le début du mois de juillet 2015 ;

Considérant que ces perturbations n'ont pas permis le transport normal indispensable à la vie économique et à la libre circulation des biens ;

Considérant que les conséquences de ces perturbations continuent à se faire fortement sentir, en particulier pour le trafic des poids-lourds ;

Considérant que l'accumulation excessive de poids-lourds interdits de circulation samedi 8 août 2015 et dimanche 9 août 2015 serait de nature à compromettre la sécurité;

Considérant, en outre, que cette situation porte gravement atteinte à la libre circulation des biens, garantie par le droit communautaire ;

Considérant que cette situation de crise a des effets dépassant le cadre d'un seul département ;

Sur proposition de M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Nord – Pas-de-Calais ;

# ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup> La circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes de poids total autorisé en charge affectés au transport routier de marchandises, en provenance ou à destination de la Grande-Bretagne, est exceptionnellement autorisée sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier des départements de la zone de défense et de sécurité Nord pour la période du samedi 8 août 2015 à 7 heures au dimanche 9 août 2015 à 22 heures.

Article 2 – Monsieur le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, Préfet du Nord, Madame la préfète de la région Picardie, préfète de la Somme, Madame la préfète du Pas-de-Calais, Monsieur le préfet de l'Oise, Monsieur le préfet de l'Aisne, Messieurs les présidents des conseils départementaux du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne, Madame et Messieurs les directeurs départementaux de la sécurité publique du Nord, de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de l'Aisne, Messieurs les colonels commandant les groupements de gendarmerie du Nord, de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de l'Aisne, Monsieur le directeur zonal des CRS, Messieurs les directeurs de la DIR Nord, de la SANEF sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

<u>Article 3</u> – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'État et ampliation en sera adressée aux services visés à l'article 2 ainsi qu'au CRICR Nord.

Fait à Lille, le 5 août 2015

Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, Préfet du nord et par délégation Le Préfet délégué pour la défense et la sécurité

Didier MONTCHAMP



#### PRÉFET DU NORD

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION

Le Préfet de la Région NORD - PAS-DE-CALAIS, Préfet du NORD, Officier de la Légion d'honneur Commandeur dans l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et notamment son article L.723-4;

Considérant qu'en application de l'article L.723-4 susvisé, les documents de voyage ou d'état civil détenus par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ne peuvent être communiqués qu'à des agents habilités du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales afin de garantir la confidentialité qui s'attache à ces documents;

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture du Nord ;

#### ARRETE

<u>Article 1er</u>: Sont habilités, à demander au directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides la communication des originaux ou, à défaut des copies des documents d'état civil ou de voyage permettant d'établir la nationalité d'une personne dont la demande d'asile a été définitivement rejetée, les agents en charge spécialement des procédures d'asile et d'éloignement désignés en annexe.

<u>Article 2</u>: Les demandes de communication des documents mentionnés au précédent article doivent s'avérer nécessaires à la mise en œuvre d'une mesure d'éloignement et leur communication ne doit pas porter atteinte à la sécurité de la personne concernée ou de ses proches ;

Article 3: L'arrêté préfectoral du 28 janvier 2007 portant habilitation d'agents à demander au directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides la communication de documents d'état civil ou de voyage est abrogé;

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture. Une copie sera adressée au directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.

Fait à Lille, le 4 août 2015

Pour le préfet du Nord absent et par délégation, le secrétaire général,

Gilles BARSACQ

EFFECTIFS DE LA PREFECTURE		
Nom	Prénom	Grade
DEBEYER	Christophe	CAIOM
DEBRUGE	Hélène	Attaché principal
JONVILLE	Dominique	SACE
LESCEUX	Véronique	AAP2
DELTOUR	Bénédicte	AA1
BRAME	Grégory	AA1
SCHWANDER	Jean-Pierre	AAP1
POUPART	Myriam	SACE
BRENNET	Maéva	AA1
COUNEN	Monique	AAP2
CHARLET	Nathalie	AA1

EFFECTIFS DE LA PAF		
Nom	Prénom	Grade
PETIT	Johan	Brigadier
VISEUR	Jean-Paul	Gardien de la paix

	EFFECTIF DE L'UCI	
Nom	Prénom	Grade
GOMEZ	Denis	Commandant
SICARD	Caroline	Capitaine
CHABAUTY	Steve	Brigadier-chef
ESMAISONS	Laurent	Brigadier-chef
BOULESTIN	Valérie	Brigadier-chef
D'ADAMO	Carole	Brigadier
DROUET	Laurent	Brigadier
HAUDRY	Yoann	Brigadier
SALVAN	Carine	Brigadier
MORBY	Alexandre	Brigadier
SELOI	Delly	Brigadier

Ludovic	Brigadier
Nicolas	Gardien de la paix
Maylis	Gardien de la paix
Caroline	Gardien de la paix
Annette	Gardien de la paix
Michael	Gardien de la paix
Pierre	Gardien de la paix
Jean-Baptiste	Gardien de la paix
Gaëtan	Gardien de la paix
Allan	Gardien de la paix
Sarah	Gardien de la paix
David-Paul	Gardien de la paix
Sébastien	Gardien de la paix
Yann	Gardien de la paix
Jean-Loup	Gardien de la paix
	Nicolas Maylis Caroline Annette Michael Pierre Jean-Baptiste Gaëtan Allan Sarah David-Paul Sébastien Yann



# PRÉFET DU NORD

Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale du
Nord
Secrétariat Général
Comité Médical
Commission de Réforme

#### Arrêté portant nomination des médecins agréés pour la fonction publique

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais Préfet du Nord Officier de la Légion d'Honneur Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu la circulaire FP 4 n° 1711 du 30 janvier 1989 relative à la protection sociale des fonctionnaires et stagiaires de l'Etat contre les risques maladie et accidents de service ;

Vu la circulaire NOR/MCT/B/06/00027/C en date du 13 mars 2006 relative à la protection sociale des fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps complet ou à temps non complet contre les risques maladie et accidents de service ;

Vu l'instruction N°DGOS/RH3/DGCS/4B/2012/70 du 9 février 2012 relative à la protection sociale des fonctionnaires hospitaliers contre les risques maladie et accident de service ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 septembre 2012 portant délégation de signature à Madame Annick PORTES directrice départementale de la cohésion sociale du Nord ;

Vu l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 25 mai 2012 ;

Vu l'additif n°1 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 27 juillet 2012 ;

Vu l'additif n°2 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 28 novembre 2012;

Vu l'additif n°3 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 06 janvier 2014 ;

Vu l'additif n°4 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 10 février 2014 ;

Vu l'additif n°5 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 25 avril 2014 ;

Vu l'additif n°6 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 04 juillet :2014 ;

Vu l'additif n°7 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 19 septembre 2014;

Vu l'additif n°8 à l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 13 octobre 2014;

Vu l'avis favorable des 28 mai et 2 juillet 2015 du Conseil Départemental du Nord de l'Ordre des Médecins ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur de l'Agence Régional de Santé ;

# ARRÊTE

Article 1er : sont nommés en qualité de médecins agréés :

# **GENERALISTES:**

# Arrondissement de Lille

> DAVIGNON Jacques

> DEBIEUVRE Eric

ndissement de Lille	
> BARDOEL Bruno	29 C, rue Lutun 59116 HOUPLINES
➤ BLANCKAERT Patrick	3, rue Jean Jaurès 59113 SECLIN
➤ BOUCLY Patrick	2, rue de Thionville 59000 LILLE
➤ BURO Robert	166, rue de Paris 59800 LILLE
> CHAIGNAUD Jean-Pierre	157, rue Jules Guesde 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
> CHARPENTIER Pascal	53 Rue Jean Jaurès 59830 BOURGHELLES
> COCQUEEL Patrice	115, rue du Général De gaulle 59110 LA MADELEINE
➤ CONVERT Laurent	28, rue Maurice Bouchery 59480 LA BASSEE
> CRUYPENNINCK Hervé	90, rue Sadi Carnot 59320 HAUBOURDIN
> COUSIN Denis	77, rue du Caire 59100 ROUBAIX
> DABLEMONT Yves	96, rue du Collège 59100 ROUBAIX

➤ DEBOU Didier
56 bis, Bd du Général Leclerc
59071 ROUBAIX CEDEX

7, Place Madeleine Caulier

59000 LILLE

62, rue du Buisson 59800 LILLE

> DEGRAVE Frédéric	74, rue de Babylone 59491 VILLENEUVE D'ASCQ
➤ DELANNOY Jean Christophe	75, rue de Mouvaux 59200 TOURCOING
> DELBERGHE Dany	118, rue Decrême 59100 ROUBAIX
➤ DENIS Philippe	52, rue du Buisson 59800 LILLE
➤ DESHORGUE Jacques	25, Grand Place BP 50623 59100 ROUBAIX cedex
> DUDENKO Pascal	22, rue Philippe Lebon 59260 HELLEMMES LILLE
➤ FONTAINE Patrice	Place du Manège 59250 HALLUIN
> FROMONT Anne Catherine	67, Boulevard Vauban 59000 LILLE
> GHEERAERT Pierre	4, allée des Blés d'Or 59115 LEERS
➤ LECLERCQ Fabien	3, rue Roger Salengro 59112 ANNOEULLIN
➤ LE PETIT Philippe	166, rue de Paris 59000 LILLE
➤ LEROUX Patrick	28, rue Maurice Bouchery 59480 LA BASSEE
➤ LOUVET Rémy	41, avenue du Docteur Albert Schweitzer 59510 HEM
> MASSET Cécile	67, Boulevard Vauban 59000 LILLE
> MASSON Valérie	27, Avenue Suzanne 59110 LA MADELEINE
➤ MBARK-SPINN Faride	23, rue de Saint André 59000 LILLE
> RELIQUET Vincent	108 BIS, rue de Tourcoing 59960 NEUVILLE EN FERAIN
> ROLLET Marc	15, rue de l'Apothicaire 59560 COMINES
> SEGUIN Bruno	27, rue Pierre de Roubaix 59100 ROUBAIX
➤ SINGER Philippe	293, rue du Saut du Loup 59710 MERIGNIES
> TILMAN-ROBVEILLE Fabienne	27, rue Roger Salengro 59112 ANNOEULLIN

27, rue des Déportés 59280 ARMENTIERES

> VANDAMME Pierre

> VELUT Xavier

27/B04, rue Marceau 59420 MOUVAUX

> VOGEL Marc

1, rue des Déportés 59390 TOUFFLERS

> WACRENIER Gonzague

27, Boulevard Montebello

Bat B

59000 LILLE

> WAROQUIER Alain Roger

110, rue du Général de Gaulle

**59211 SANTES** 

> WELSCHBILLIG Marc

4, rue d'Alembert

59000 LILLE

> WILLEMS Thierry

115, rue du Général Leclerc

59510 HEM

# Arrondissement d'Avesnes

> CATHERINE Jean-Christophe

9, route de Bavay

59138 PONT SUR SAMBRE

> DEGARDIN Thierry

64, rue de l'Hôtel de Ville

59620 AULNOYE AYMERIES

> DUEZ André

29, rue Cambrésienne

59440 AVESNES/HELPE

> HANNEQUART Philippe

15, rue Théophile Gautier

59460 JEUMONT

> HUYGHE Dominique

104. Grande Rue

59138 PONT-SUR-SAMBRE

> KARKOUTLY Walid

146, route de Feignies 59600 MAUBEUGE

> LAPLACE Christophe

5, allée Louis XIV 59600 MAUBEUGE

# Arrondissement de Cambrai

➤ DEVAUX Alain

1, place de la Mairie 59267 PROVILLE

> DUCHANGE Amédée

10, rue Nationale 59540 INCHY

➤ DURIEZ Marc-Henri

84, rue Sadi Carnot

59129 AVESNES LES AUBERT

> MAGDZIAREK Alain

252, rue Gauthier 59400 CAMBRAI

> ROESCH Gilles

28, Avenue du Marechal Foch 59142 VILLERS-OUTREAUX

## Arrondissement de Douai

> ANACHE Philippe

95 bis, rue Gambetta 59490 SOMAIN

> LESAGE Jean-Fernand

70 Quai des Houillères

59500 DOUAL

> PAYEN Bernard

97, rue de la Tour des Dames

59500 DOUAL

> SAIMI Rachid

Résidence d'Artois

519 boulevard de la République

59500 DOUAI

> SOULARY Jean-Claude

1, rue A et G Martel 59187 DECHY

### Arrondissement de Dunkerque

> ANDRES Frédéric

1507, rue d'Armentières

59850 NIEPPE

➤ BEUGIN Olivier

24, rue du Pharaon de Winter

59270 BAILLEUL

> CARISSIMO Patrice

509, Route d'Armentières

59850 NIEPPE

➤ CLAEYS Benoît

30, rue du Musée 59270 BAILLEUL

> DEFFONTAINES Géry

2 bis, avenue des Flandres

59190 HAZEBROUCK

> DEWEERDT Didier

381, rue de la République 59430 SAINT POL/MER

> DUBOIS Bernard

82, rue de Bergues

59470 WORMHOUT

> GIAGNORIO Pierre

78, rue Sadi Carnot

59280 ARMENTIERES

> GOIDIN Pierre

20, rue de l'Abbé Choquet

59140 DUNKERQUE

> LALLEMAN Philippe

15, chemin de la Rose

**59380 BIERNE** 

> LEFEVER Jean-Marie

12, rue David d'Angers 59140 DUNKERQUE

> MONTAGNE Patrick

3, rue Garibaldi 59210 COUDEKERQUE BRANCHE

> PLATEVOET Céline

58, rue Nationale 59270 METEREN

#### Arrondissement de Valenciennes

➤ BAUMAN Didier

8, rue Jean Jaurès 59410 ANZIN

➤ DEVOTTE Franck

116, rue Henri Barbusse

**59220 DENAIN** 

> DUMONCEAU Tony

28, Avenue du Clos

59230 SAINT AMAND LES EAUX

> LEJAY Dominique

200, rue Jean-Jaurès 59690 VIEUX CONDE

> LENFANT Jean-Pierre

5, rue Mathieu Dumoulin

59230 ST AMAND LES EAUX

> LISSE Henri-Jean

406, rue du Grand Sart 59226 LECELLES

> MERCIER Gilles

34, rue du Maréchal Soult

59970 FRESNES SUR ESCAUT

> NADER Jean

112, allée du rivage 59220 DENAIN

> ROBILLARD Dominique

392, rue Jean-Jaurès

59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT

> RIDON Marc

392, rue Jean-Jaurès

59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT

# **SPECIALISTES**:

#### Anesthésiste-Réanimateur-urgentiste

➤ BABE Marie-Anne

Centre Hospitalier Rue Barbieux 59100 ROUBAIX

#### <u>Angéiologie</u>

> DELESALLE Jean-Gilles

168, rue d'Artois 59000 LILLE

> PONCHAUX Christian

42, rue de Bailleul. 59190 HAZEBROUCK

> PONCHAUX Francine

CH Armentières

112, rue Sadi Carnot - BP 189

59421 ARMENTIERES

# Cancérologie

➤ BONNETERRE Jacques

Centre Oscar Lambret 3, rue F Combemale

BP 307

59020 LILLE cedex

> CARLIER Damien

Centre Léonard de Vinci Route de Cambrai 59187 DECHY

➤ COCHE-DEQUEANT Bernard

Centre Oscar Lambret 3. Rue F Combemale

BP 307

59020 LILLE CEDEX

➤ DARLOY Franck

Centre Léonard de Vinci Route de Cambrai 59187 DECHY

> DUFOUR CUISSET Chantal

Clinique des Dentellières Centre de cancérologie 8, avenue Vauban 59300 VALENCIENNES

> KOUTO Honorine

Centre de radiothérapie et d'oncologie Galilée

69, rue de la Louvière 59045 LILLE cedex

> MAILLIEZ Audrey

Centre Oscar Lambret 3, rue F Combemale

BP 307

59020 LILLE cedex

➤ PONCELET-OLSZYK Olympia

Centre de radiothérapie et d'oncologie Galilée

69, rue de La Louvière 59045 LILLE CEDEX

> SERVENT Véronique

Centre Oscar Lambret 3, rue F Combemale

BP 307

59020 LILLE CEDEX

# Cardiologie

> AGRAOU Benaïssa

Centre Hospitalier Avenue Desandrouin 59300 VALENCIENNES

> AKAADACH Aziz

21, quai des mines 59300 VALENCIENNES

➤ DELESALLE Jean-Gilles

168, rue d'Artois 59000 LILLE

> DUMORTIER Daniel

128, boulevard Vauban

59800 LILLE

➤ GENEL Christophe

328, rue Carnot 59150 WATTRELOS

➤ GHISLAIN Jean-Marie

Polyclinique Val de Sambre 162, route de Mons 59603 MAUBEUGE CEDEX

> JACQUEMART Thierry

126, avenue Foch

59700 MARCQ EN BAROEUL

> TRAISNEL Gilles

128, boulevard Vauban

59000 LILLE

> TURPIN Philippe

50, avenue Kléber 59240 DUNKERQUE

# **Endocrinologie**

> LAMOTTE Christian

Clinique du Pont Allant Allée de la polyclinique

BP 80110

59604 MAUBEUGE CEDEX

> VERLET Erick

Centre Hospitalier Avenue Louis Herbaux

BP 6-367

59240 DUNKERQUE

# Gastro-Entérologie

> LABERENNE Eric

Centre Hospitalier

BP 109

**59113 SECLIN** 

> MAETZ Denis

42, rue de Rubecque 59190 HAZEBROUCK

# <u>Gériatrie</u>

> N'DOYE Rokhaya Sipy

Hôpital Maritime de Zuydcoote

59123 ZUYDCOOTE

#### Gynécologie

➤ DEBODINANCE Philippe

GCS Flandre Maritime 59760 GRANDE SYNTHE

> SERVENT Véronique

Centre Oscar Lambret 3, rue F Combemale

BP 307

59020 LILLE CEDEX

#### **Hématologie**

> HUART Jean-Jacques

Etablissement Français du Sang

96 rue Jemmapes 59013 LILLE CEDEX

# Maladies infectieuses

> SENNEVILLE Eric

Centre Hospitalier 135, rue Président Coty 59208 TOURCOING CEDEX

## Médecine interne

> VERLET Erick

Centre Hospitalier Avenue Louis herbaux

BP 6-367

59240 DUNKERQUE CEDEX 1

## Néphrologie

> LAMOTTE Christian

Clinique du Pont Allant Allée de la polyclinique

BP 80110

59604 MAUBEUGE CEDEX

#### **Neurologie**

> AUTRICQUE Alex

25, Grand Place

BP 50623

59061 ROUBAIX CEDEX

> COURTEVILLE Véronique

20, rue des Canonniers

59000 LILLE

> DEREUX Sophie-Anne

3, rue Faidherbe

59430 SAINT POL SUR MER

> FOURNIER Yanick

10, rue de Vauban 59600 MAUBEUGE

> MEIGNIE -RAMON Brigitte

145, rue Jean Jaurès

59500 DOUAI-DORIGNIES

#### **Ophtalmologie**

> COURTEVILLE Hugues

15 Place Sébastopol

59000 LILLE

> CARRE POUWELS Sylvie

190, rue des Foulons

59500 DOUAI

#### Orthopédie-Traumatologie

> HUE Emmanuel

25, Grand Place BP 50623

59061 ROUBAIX

Et

106, rue de Borre 59190 HAZEBROUCK

#### **Pneumologie**

➤ BURE Marc

Clinique du Bois

144, avenue de Dunkerque

59000 LILLE

> HALOSSERIE Christian

3, rue Bayart

59280 ARMENTIERES

➤ MAETZ Edith

Centre Hospitalier

BP 740

59507 DOUAI CEDEX

> PAGNIER Francis

340, place du Barlet

59500 DOUAL

> WATRIGANT Yves

17, Quai de Cherbourg 59200 TOURCOING

# **Psychiatrie**

> AIT-MENGUELLET Améziane

9/11, rue Barbier Maes

59000 LILLE

> BELJAOUAOUI Abdellatif

Centre Hospitalier 516 Avenue de Paris

BP 389

59407 cambrai cedex

➤ BOHET Laurent

Centre Hospitalier du Sambre Avesnois

BP 249

59607 MAUBEUGE CEDEX

> COQUIDE-PRUVOST Marie-Claire

Centre Hospitalier

**59220 DENAIN** 

> CULOT Didier

13, boulevard Pasteur

BP 60249

59607 MAUBEUGE cedex

➤ DEREKENEIRE Franck

Centre Hospitalier

516, avenue de Paris

BP 389

59407 CAMBRAI CEDEX

> DUFOUR Michaël

CMP - 6-8, rue Percepain

59300 VALENCIENNES CEDEX

➤ ECKHAUT Christian

Hôpital Lucien Bonnafe. 140, rue de Charleroi

59100 ROUBAIX

> FLEURY Emmanuel

17, place du Maréchal Leclerc

59000 LILLE

> HADOUN Djamal

Centre Hospitalier

516, avenue de Paris

BP 389

59407 CAMBRAI cedex

➤ IDRISSI MACHICHI Khaled	Centre Hospitalier BP 389 – 516, avenue de Paris 59407 CAMBRAI cedex
➤ LANOY Jean-Pierre	19, rue des Trois sœurs FOGT 59580 ANICHE
➤ LECLERCQ Guillaume	240, avenue de la République 59110 LA MADELEINE
➤ LEDUC Damien	24, rue de Beaumont 59300 VALENCIENNES
➤ LEFEBVRE Bernard	EPSM des Flandres 790, route de Locre 59270 BAILLEUL
➤ LEFEBVRE Gérard	CMP 201, rue d'Arras 59500 DOUAI
➤ LEIGNEL Carole	CMP « Les Caps » 119 bis, rue du Gal de Gaulle 59110 LA MADELEINE
➤ LESAGE Raymond	Apt 81 résidence Vauban C 59600 MAUBEUGE
➤ LORIDON François	240, avenue de la République 59110 LA MADELEINE
➤ MORAWSKI Piotr	Centre Hospitalier BP 20025 59611 FOURMIES CEDEX
➤ NOTARDONATO Laurent	EPSM des Flandres 790, route de Locre BP 139 59270 BAILLEUL
➤ PERAULT Pascal	47, rue Roger Salengro 59260 HELLEMMES
➤ POT Stéphane	Clinique du Nouveau Monde 2, rue du Nouveau Monde 59100 ROUBAIX
➤ POURPOINT Jean-Louis	E.P.S.M. des Flandres 790, route de Locre 59270 BAILLEUL
> ROELANDT Jean-Luc	CCOMS

Centre Hospitalier Avenue Désandrouin

➤ SABOUNTCHI Thierry

59322 VALENCIENNES CEDEX

211, rue Roger Salengro – Centre Frontières 59260 HELLEMMES

> SAMAILLE Etienne 343, rue de la République

59430 SAINT-POL-SUR-MER

> SANGARE Marie-Laure Centre de Psychothérapie

du Centre hospitalier de Sambre Avesnois

13, boulevard Pasteur 59607 MAUBEUGE CEDEX

> THOMAZEAU Eric Centre Hospitalier de Valenciennes

Rue V.Hormez

59880 SAINT SAULVE

> VAN-NEDERVELDE Catherine Hopital Lucien Bonnafé

140, rue de Charleroi 59100 ROUBAIX

> VERMELEN Philippe Centre Hospitalier de cambrai

USIP

516, avenue de Paris

BP 389

59407 CAMBRAI CEDEX

> ZEGHLACHE Khadra CPAA

> 2, rue Desaix 59000 LILLE

# Rhumatologie

> BOURGEOIS Jean 26, rue de l'Eglise 59190 HAZEBROUCK

> DELEZENNE Antoine 269 TER, avenue de la République

59110 LA MADELEINE

➤ GAMBIER Yves Parc Athéna (Athéna 1)

64, avenue Alfred Le François

59200 TOURCOING

> POUYOL François 7ter, boulevard Louis XIV

59000 LILLE

> SIVIGNON Anne 90, rue Alphonse Mercier

59000 LILLE

> WISNIEWSKI Michel 2, avenue du Clos

59230 ST AMAND LES EAUX

<u>Article 2</u> : Le présent arrêté abroge l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 25 mai 2012 et les additifs repris ci-dessus.

<u>Article 3</u>: Le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord et la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux médecins ci-dessus désignés.

Fait à LILLE, le

0 4 AOUT 2015

Le Préfet

Pour la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale du Nord Le Directeur Adjoint,

Jean-Philippe GUILLOTON



# PRÉFET DU NORD

Direction départementale des territoires et de la mer

# Avenant à la décision N° 68/2015 portant mesure temporaire de restriction de navigation

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur dans l'Ordre national du Mérite

Vu le code des transports et notamment son l'article A 4241-26;

Vu les articles L. 2132-7 et L.2132-8 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret  $n^\circ$  2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau;

Vu l'arrêté du 28 juin 2013 portant règlement général de police de navigation intérieure ;

Vu la circulaire interministérielle du 24 janvier 2013 relative aux actes et mesures de police de la navigation intérieure ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 août 2014 portant délégation de signature à M. Philippe LALART directeur départemental des territoires et de la mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 août 2014 portant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires et de la mer du Nord ;

Vu la demande en date du 28 juillet 2015 de M. DOBBELAERE Thomas, de Métropole Européenne de Lile relative à la pérennisation du pont d'accès à la station de Marquette-lez-Lille sur le canal de la Marque;

Vu l'avis favorable du directeur territorial Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France ;

#### **DECIDE**

# Article 1:

Les travaux du pont d'accès à la station de Marquette-lez-lille prévus du 20 au 22 juillet 2015 et du 27 au 28 juillet 2015 sur le canal de la Marque au PK 1.000 sur la commune de Marquette-lez-lille nécessitent une prolongation les 11 et 12 août 2015.

Article 2: il y aura un arrêt de navigation sur la voie d'eau ci-dessus les 11 et 12 août 2015 de 14h à 18h. En conséquence, les zones d'attentes sont situées :

- en amont : aval de l'écluse de Marcq-en-Baroeul pour la plaisance au PK 3.600

- en aval : sir le canal de la Deûle au PK 23.250

# Article 3:

L'activité définie en article 1 fait l'objet d'un plan de signalisation en application du point 4 de l'article A.4241-26 du Code des Transports avec validation par le gestionnaire de la voie d'eau. Le maître d'ouvrage a la charge d'assurer d'une part la surveillance de la mise en œuvre des dispositions prévues par le dit plan et d'autre part de sa maintenance pendant la durée des travaux.

#### Article 4:

Les usagers de la voie d'eau sont tenus de respecter strictement la signalisation mise en place.

#### Article 5

Le directeur départemental des territoires et de la mer du Nord, le directeur territorial Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France, le chef de la brigade fluviale de gendarmerie nationale, le chef des sapeurs pompiers, le maire de Marquette-lez-Lille, M. DOBBELAERE Thomas de Métropole Eurpéenne de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et diffusée par voie d'avis à la batellerie.

Fait à Douai, le 05/08/2015

Pour le Préfet et par délégation, le responsable du pôle navigation intérieure,

Jean-Marie Lestienne

#### Copies adressées à :

préfecture de Lille SDIS 59 Mairie de Marquette-lez-Lille Directeur territorial Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France le chef de la brigade fluviale de gendarmerie nationale M. DOBBELAERE Thomas de Métropole Eurpéenne de Lille

Direction départementale des territoires et de la mer Délégation à la mer, au littoral et à la navigation intérieure Pôle navigation intérieure 123, rue de Roubaix - CS 20839 59508 Douai cedex Tél : 03.27.94.55.60 - Fax : 03.27.94.55.69 Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h00-11h30/14h00-16h00



# LE PREFET DE LA REGION NORD – PAS DE CALAIS PREFET DU NORD

# Officier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur Commandeur de l'Ordre National du Mérite

# Arrêté portant fixation de l'indemnité à verser par la Commune de HORDAIN à Monsieur Philippe MOINE Professeur des écoles

VU l'article 97 de la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

**VU** le décret 82-979 du 19 novembre 1982 modifié par le décret n° 91-794 du 16 août 1991 fixant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'État ou des établissements publics de l'État,

**VU** la demande présentée par la commune de Hordain relative au paiement de l'indemnité due à M. Philippe MOINE, Professeur des écoles à l'école Suzanne Lanoy à Solesmes, employé en qualité de directeur du centre de loisirs sans hébergement (CLSH) de Hordain du 4 au 27 juillet 2015,

**VU** l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2015 portant délégation de signature à M. Thierry HEGAY, sous-préfet de Cambrai, chargé des fonctions de Sous-préfet de Valenciennes par intérim,

VU l'autorisation délivrée à l'intéressé le 2 octobre 2014 par l'Inspection Académique,

**SUR** proposition de Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai, chargé des fonctions de Sous-préfet de Valenciennes par intérim,

#### ARRETE

**ARTICLE 1**: Monsieur le Maire de Hordain est autorisé à verser à M. Philippe MOINE, Professeur des écoles, employé en qualité de directeur au C.L.S.H du 4 au 27 juillet 2015, une rémunération sur la base de 30/30èmes du 10ème échelon de l'échelle 5 - IB 430- IM 380 soit un traitement brut de 1 759,51€.

**ARTICLE 2** : Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes par intérim et Monsieur le Maire de Hordain sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Fait à Valenciennes, le 31 juillet 2015

POUR LE PREFET
Et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint,

Roger LECLERCQ